

RECHERCHE

Un(e) Assistant(e) Développement des Partenariats en alternance

Rattaché(e) au Responsable Marketing et Commercial, vous aurez les missions suivantes :

- Accompagnement de l'équipe dans la production et mise à jour de l'ensemble des outils commerciaux : decks génériques et dédiés, dossiers de présentation (déclinaison des offres et propositions commerciales)
- Mise à jour et construction des nouvelles offres de partenariat par secteur d'activité et par événement (JeuXdis, Prix de Dianes Longines, Hippodromes en famille etc.)
- Travailler en lien avec les équipes Activation pour la compréhension des enjeux et opportunités sur le développement des partenariats avec l'environnement des courses
- Identifier des secteurs et marques stratégiques à approcher
- Prospection active : Prise de contact via réseaux sociaux, téléphone, invitations sur événement - implication tout au long du processus de vente
- En bonus : implication dans certaines livraisons d'opérations partenaires au besoin

Disponibilités à prévoir certains week end et jours fériés

Si vous souhaitez postuler, merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation par mail à recrutement@france-galop.com

Profil

Formation :

Bac +3/4 type école de communication/marketing spécialisée dans le business du sport

Compétences requises :

- Très bonne maîtrise des outils bureautique, dont PowerPoint
- Connaissance du sport business et des enjeux de marques

Qualités souhaitées :

- Appétence pour le marketing / Compréhension des enjeux du sponsoring Marques / Ayant-droits
- Rigueur dans le travail et capacités rédactionnelles
- Capacité de délivrer des présentations claires et graphiquement qualitatives
- Esprit d'initiative, excellent relationnel, capacité d'écoute
- Capacité à être analytique et synthétique
- Sens commercial
- Esprit d'équipe

Lieu de travail : Siège Paris 17ème - des déplacements sont à prévoir sur les hippodromes
Contrat de travail : Contrat

d'apprentissage

Durée du contrat : 2 ans

Début du contrat : Septembre 2024

Attention, le diplôme que vous préparez doit être reconnu au RNCP.